

soïde, constitue une plaine dépourvue d'eau courante, donnant origine à un ravin qui se dirige vers le canton de Clermont.

Le chef-lieu placé dans la région septentrionale, est formé d'une longue et large rue, et de deux autres moins développées.

On avait réuni à *Noroy*, dans l'année 1826, les petites communes de *Cernoy* et de *Trois-Etois*, qui en ont été détachées de nouveau en 1833.

Noroy relevait du comté de Clermont.

La cure de ce lieu qui avait le titre de prieuré, appartenait à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois. *Cernoy* y était annexé comme secours. C'est maintenant une succursale de laquelle dépend encore la commune de *Cernoy*.

L'église, consacrée à la Vierge, a été reconstruite au seizième siècle, et dédiée le vingt-cinq avril 1522 par Jean de Pleurs, évêque de Riom, en l'absence du diocésain; elle est fort allongée, garnie d'un seul collatéral, et présente un mélange d'ogives à têtes pointues et d'ogives à têtes arrondies; de gros piliers s'épanouissent en nervures croisées sous les voûtes. Le portail est une arcade en anse de panier, ornée de festons. Le clocher, couvert d'ardoises, est à côté de la porte. Il y a quelques restes de vitraux et une boiserie peinte dans le chœur. On voit au-dessus de l'autel du bas côté vingt quatre tableaux en émail bleu, représentant l'histoire de la Passion.

La commune a un presbytère. Le cimetière, clos de murs, entoure l'église.

Il y a quelques bonnetiers et quelques gantiers dans la population.

Contenance : Terres labourables, 461 h. 54,40. — Bois, 51 h. 50,15. — Vergers, 12 h. 57,80. — Jardins potagers, 0 h. 94,70. — Friches, 15 h. 18,30. — Rues et chemins, 10 h. 04,30. — Propriétés bâties, 3 h. 45,95. — Total, 545 hect. 15,60.

Distance de *Saint-Just*, 8 kil. — De *Clermont*, 1 myr. 2 kil. — De *Beauvais*, 3 myr. 9 kil. — Marchés, *Clermont*, *Lieuwillers*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 256. — Nombre de maisons, 75. — Revenus communaux, 253 fr. 48 c.

NOURARD-LE-FRANC, *Nourart*, *Nourar*, *Nourare*, *Noerast*, (*No-verastum*), entre *Fumechon*, *Catillon* au nord, *Saint-Just* à l'est, *Valescourt*, *Le Mesnil-sur-Bulles* au midi, *Le Plessier-sur-Bulles* et le canton de *Froissy* à l'ouest.

La commune de *Nourard*, l'une des plus grandes du canton, est placée dans la région occidentale; son territoire est traversé du nord au midi par un large ravin sur la pente duquel le chef-lieu est bâti. On n'y trouve aucune source.

Le village forme une agglomération assez considérable, composée de plusieurs rues sinueuses ouvertes dans la craie.

Les souvenirs du pays indiquent *Nourard* comme un lieu très-ancien. Une fouille pratiquée dans la rue neuve a fait rencontrer un amas de tuiles romaines; le village est rapproché de la voie romaine qui allait de *Beauvais* à *Saint-Just*. On prétend qu'il appartient à une sœur de *Brunchaut*, reine de *Soissons*, à laquelle les habitans durent leur affranchissement. Cette tradition est dépourvue de preuves, comme on peut bien le penser. Selon une autre opinion plus probable, *Nourard* reçut le surnom de *Franc*, parce qu'il relevait de la châtellenie de *Pontoise*, situé dans l'Ile-de-France, tandis que tous les lieux voisins ressortissaient des juridictions du Beauvaisis qui dépendait anciennement de la *Picardie*. L'épithète de *Franc* signalait cette position toute exceptionnelle.

On assure que *Nourard* était bâti d'abord sur l'emplacement où est encore le cimetière, et qu'ayant été brûlé par les anglais pendant les guerres du quatorzième siècle, les maisons furent rétablies près d'un château situé en face lequel était alors fortifié. Il est certain qu'on a découvert à plusieurs reprises, des vestiges d'anciennes constructions autour du cimetière.

La terre avait le titre de baronnie avec haute, moyenne et basse justice; elle fut possédée par la fameuse marquise de *Brinwilliers* en même tems que *Brunwillers-Lamotte*.

La cure de *Notre-Dame* de *Nourard* était conférée par l'évêque de *Beauvais*.

On prétend qu'il y avait en outre, un prieuré détruit depuis plusieurs siècles, dont le siège était sur la place d'en bas, au lieu où l'on a trouvé des tombes de pierre tendre.

L'église actuelle est une succursale de laquelle *Le Mesnil-sur-Bulles* fait partie.

Cette église est, dit-on, l'ancienne chapelle du château, aux murs duquel elle touche, et qui fut agrandie pour devenir paroisse, lorsque le village fut transféré. C'est un bâtiment de forme devenue irrégulière par l'addition de bas-côtés, et sans caractère architectonique; il paraît de construction récente; le clocher en charpente est sur la porte; l'édifice entier est lambrissé; il est exhausé au-dessus du sol voisin.

L'ancien château qui était flanqué de tourelles crénelées, et entouré de larges fossés, a été remplacé vers 1822 par une construction moderne en briques.

Le cimetière, clos de haies, est situé à un quart de lieue ouest de *Nourard*. On voit au milieu, la chapelle de *Saint-Vast*, autrefois

paroissiale. On y fait le quinze juillet un très-grand pèlerinage auquel on amène les enfans qui ne peuvent marcher.

La ferme du *Bus-Maubert* ou *Puy-Maubert*, forme un écart à l'ouest du chef lieu.

La route départementale de Beauvais à *Saint-Just* traverse le territoire et le village de *Nourard*.

La commune n'a d'autre propriété qu'une maison d'école.

Il y a une tuilerie, trois moulins à vent dans le pays; on y fabrique des toiles de lin.

Contenance : Terres labourables, 924 h. 54,85. — Vignes, 1 h. 65,95. — Bois, 155 h. 96,10. — Vergers, 7 h. 61,50. — Jardins potagers, 9 h. 95,10. — Eaux, 0 h. 15,75. — Friches, 30 h. 26,20. — Routes et chemins, 19 h. 76,50. — Propriétés bâties, 5 h. 90,22. — Total, 1155 hect. 82,17.

Distance de *Saint-Just*, 5 kil. — De Clermont, 1 myr. 7 kil. — De Beauvais, 2 myr. 7 kil. — Marchés, Clermont, *Saint-Just*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 504. — Nombre de maisons, 120. — Revenus communaux, 278 fr. 45 c.

PLAINVAL, *Plainval* (*Plenavallis*), entre *Brunvillers* au nord, *Quinquempoix*, *Saint-Just* à l'ouest, *Le Plessier-sur-Saint-Just*, *Ravenel* au midi, *Montigny* (du canton de Maignelay) à l'est.

Son territoire, traversé par des vallons, est couvert au midi, et dépourvu d'eau. Le chef-lieu, dont les rues sont étroites, sinuuses, ouvertes dans la craie, est situé sur le penchant d'un ravin, vers la limite occidentale.

La terre de *Plainval* était possédée, au quinzième siècle, par la maison de Grouchy, d'où elle passa successivement à celles de Blottefière et de la Vieville. Elle appartient, depuis 1791, à M. *Boulard*, notaire de Paris, auquel a succédé un de ses fils, ancien membre de la chambre des députés.

Il y avait un manoir fortifié au milieu du village.

Le château actuel a été bâti vers la fin du seizième siècle.

La cure de *Plainval*, sous le titre de Saint-Nicolas, était confiée par l'évêque de Beauvais; la paroisse de *Brunvillers-Lamotte* en faisait partie à une époque fort reculée. C'est aujourd'hui une succursale.

L'église est un bâtiment moderne, en pierres de taille, humido-lambrissé, couvert en tuiles; on a ajouté, en 1686, un collatéral au côté nord. Le clocher, construit en pierres dans l'année 1700, terminé par un chapeau d'ardoises, est placé à l'extrémité de la nef; la porte est latérale.

La Fosse-Thibault est un écart comprenant deux fermes entourées

de murs au nord-ouest de *Plainval*. Ce lieu appartenait à l'abbaye de Froidmont qui fut maintenue en sa possession par lettres de Philippe-le-Bel, de juillet 1289. Les moines y avaient fait construire une chapelle, détruite depuis long-tems.

Levremont, *Levermont*, et autrefois le *Vrémont* (*Leporiomons*), hameau de quelques maisons, est situé à l'ouest du chef-lieu. On prétend que, dans des tems reculés, ce hameau était le siège de la paroisse qui portait alors le nom de Saint-Martin; il y avait un château seigneurial.

Jusqu'au quatorzième siècle, le seigneur de *Plainval* et de *Levremont* était obligé d'envoyer ses *hostes* au château de *Saint-Just* pour y faire les exécutions criminelles, ce qui les exemptait du paiement du droit de tonlieu et d'autres redevances. Une femme ayant été condamnée à mort en 1509, pour larcin, par la justice de la châtellenie, le seigneur de *Plainval* se refusa à l'exécution qu'il trouvait *chose vilaine*. Simon de Nesle, évêque de Beauvais et châtelain de *Saint-Just*, s'en plaignit au roi qui ordonna au bailli de Vermandois d'y pourvoir. Le seigneur supplia alors l'évêque d'accepter le rachat d'une parcelle servitude; le bailli de la châtellenie d'une part, le seigneur et les habitans de *Plainval* et *Levremont* de l'autre, transigèrent à Montdidier, et ceux-ci furent délivrés de l'obligation de procéder aux exécutions de haute justice, à charge par eux de payer double le tonlieu et les autres droits de la châtellenie.

Levremont a été possédé depuis le quinzième jusqu'au dix-huitième siècle par la famille de Maintenant.

Le Val est une ferme isolée construite en 1825.

La route départementale de Beauvais à Montdidier traverse le territoire de *Plainval*, passant entre *Levremont* et *La Fosse-Thibault*. La route de Beauvais à Noyon s'embranché sur celle-ci vis-à-vis *La Fosse-Thibault*.

La commune possède une maison d'école, donnée en 1664 par M. de Blottefière, et quelques parcelles de terres, la plupart en friches.

Le cimetière est au hameau de *Levremont*; il avait autrefois une chapelle sous le titre de Saint-Nicolas.

Il y a deux moulins à vent sur le territoire; on fait des bas et des gants de filoselle dans le village.

Contenance : Terres labourables, 812 h. 75,85. — Terres labourables plantées, 3 h. 77,20. — Bois, 35 h. 58,05. — Vergers, 1 h. 52,25. — Jardins potagers, 10 h. 90,10. — Carrières, 0 h. 02,10. — Eaux, 0 h. 40,50. — Friches, 17 h. 15,65. — Routes